



Aix en Provence


VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX-EN-
PROVENCE N°2012.1335**

Séance publique du

19 novembre 2012

Présidence de Monsieur Jean CHORRO,
Adjoint au Maire

Accusé de réception en préfecture
A013-211300017-20121119-23514- DE-1-1_0
Date de signature : 21/11/12
Date de réception : jeudi 22 novembre 2012
 <p>POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXECUTOIRE: - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR EXERCICE DU CONTROLE DE LEGALITE ✓</p>

OBJET : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS A LA CAISSE DES ECOLES - FINANCEMENT
PLAN D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE ET CULTUREL (P.E.A.C.) ET DISPOSITIF COUP DE
POUCE A DESTINATION DES ECOLES DE LA VILLE - EXERCICE 2012

Le 19/11/12 à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire le 13/11/2012, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

M. Jacques AGOPIAN, Mme Agnès AMIACH ELBEZ, Mlle Odile BARBAT-BLANC, Mme Charlotte BENON, Mme Odile BONTHOUX, M. Héliot BRAMI, M. Gérard BRAMOULLÉ, M. Maurice CHAZEAU, M. Eric CHEVALIER, M. Jean CHORRO, Mme Chantal DAVENNE, M. François-Xavier DE PERETTI, M. Gérard DELOCHE, Mme Brigitte DEVESA, Mme Sylvaine DI CARO, M. Laurent DILLINGER, Mme Michelle EINAUDI, M. Jacques GARCON, M. Gérard GERACI, M. Jean-Christophe GROSSI, M. Hervé GUERRERA, M. François HAMY, Mme Michèle JONES, Mme Patricia LARNAUDIE, M. Christian LOUIT, M. Alexandre MEDVEDOWSKY, Mme Reine MERGER, Mme Arlette OLLIVIER, M. Stéphane PAOLI, M. Christian PEREZ, Mme Liliane PIERRON, Mme Danielle SANTAMARIA, Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Mme Catherine SILVESTRE, M. Jules SUSINI, M. Francis TAULAN, Mme Françoise TERME, Mme Marie José VALETA

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

M. Lucien AMBROGIANI à Mme Agnès AMIACH ELBEZ, Mme Christine BERNARD à Mme Charlotte BENON, M. Yannick DECARA à M. Christian LOUIT, Mme Martine FENESTRAZ à Mme Michèle JONES, M. Robert FOUQUET à Mme Arlette OLLIVIER, M. André GUINDE à Mme Michelle EINAUDI, Mme Sophie JOISSAINS à Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Mme Maryse JOISSAINS MASINI à M. Gérard BRAMOULLÉ, M. Henri MATAS à M. Stéphane PAOLI, Mme Amaria MOHAMMEDI à Mme Danielle SANTAMARIA, Mme Fleur SKRIVAN à M. Alexandre MEDVEDOWSKY, M. Victor TONIN à M. Francis TAULAN

Excusés sans pouvoir :

Mme Dahbia BENNOUR, Mme Danièle BRUNET, M. Alexandre GALLESE, M. Jean-Marc PERRIN, Mme Catherine RIVET-JOLIN

Secrétaire : Stéphane PAOLI



Aix en Provence

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

D.G.A.S Education - Culture

- Politique de la Ville

Direction Coordinatrice de l'Education

Direction des Affaires Scolaires

RAPPORT POUR
LE CONSEIL MUNICIPAL
DU 19/11/12

RAPPORTEUR : Mme Patricia LARNAUDIE

Politique Publique : 14-ENSEIGNEMENT ET SOUTIEN A L'ÉDUCATION DES ENFANTS SCOLARISES

OBJET : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS A LA CAISSE DES ECOLES - FINANCEMENT PLAN D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE ET CULTUREL (P.E.A.C.) ET DISPOSITIF COUP DE POUCE A DESTINATION DES ECOLES DE LA VILLE - EXERCICE 2012 - Décision du Conseil

Mes chers Collègues,

Chaque année la Ville alloue à la Caisse des Ecoles des subventions pour financer différents projets à destination des établissements scolaires, dont vous trouverez, ci-dessous, le détail.

Plan d'Enseignement Artistique et Culturel (P.E.A.C)

Dans le cadre de la convention de partenariat entre le Rectorat d'Aix-Marseille, la Direction Régionale des Affaires Culturelles et la Ville, il est mis en œuvre un Plan d'Enseignement Artistique et Culturel (PEAC) destiné à favoriser l'éducation artistique dans l'ensemble des écoles de la Ville.

Par délibération n°2007.0288, en date du 26 mars 2007, la Ville a confié à la Caisse des Ecoles la gestion administrative et financière de ce plan.

Au titre de l'année scolaire 2011/2012, 14 écoles maternelles et 34 écoles élémentaires ont bénéficié de divers ateliers : théâtre, cinéma, arts visuels, danse, musique, cirque, lecture et de plusieurs spectacles.

Afin de financer ces différents projets, il est proposé d'allouer à la Caisse des Ecoles, une subvention de **35 000 €**, en complément de la subvention versée en février 2012 d'un montant de 15 000 € (DCM 2012.251 du 20 février 2012)).

Au titre de l'exercice 2012, la subvention totale versée dans le cadre du Plan d'Enseignement Artistique et Culturel s'élève à 50 000,00 €

Dispositif « Coup de Pouce Clé»

Dans le cadre du dispositif périscolaire « Coup de Pouce Clé » mis en place dans les écoles de la Ville, la Caisse des Ecoles a en charge la fourniture du matériel pédagogique ainsi que les abonnements à la revue « Pirouette » nécessaires au fonctionnement des différents clubs.

Au titre de l'année scolaire 2012/2013, il est proposé d'attribuer à la Caisse des Ecoles une subvention d'un montant de **5 000 €** pour le financement des fournitures des 15 clubs « coup de pouce clé » répartis dans 11 écoles retenues avec l'Education Nationale :

- achat de mallettes pédagogiques
- renouvellement des consommables tout au long de l'année
- abonnements à la revue « Pirouette ».

En conséquence, je vous demande, mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **DECIDER**, l'attribution d'une subvention de **35 000 €** à la Caisse des Ecoles dans le cadre du Plan d'Enseignement Artistique et Culturel, représentant le solde de la subvention 2012 d'un montant de 50 000 €
- **DECIDER**, l'attribution d'une subvention de **5 000 €** à la Caisse des Ecoles dans le cadre du dispositif « coup de pouce clé » au titre de l'année scolaire 2012/2013
- **DIRE**, que la dépense totale en résultant, soit la somme de **40 000 €**, sera imputée au budget de la Ville – Exercice 2012 – ligne budgétaire 92213 657361 1372 qui présente les disponibilités suffisantes.

**2012.1335 - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS A LA CAISSE DES ECOLES -
FINANCEMENT PLAN D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE ET CULTUREL (P.E.A.C.)
ET DISPOSITIF COUP DE POUCE A DESTINATION DES ECOLES DE LA VILLE -
EXERCICE 2012**

Présents et représentés	: 50
Présents	: 38
Abstentions	: 0
Non participation	: 0
Suffrages Exprimés	: 50
Pour	: 50
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

NEANT

**Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité
le rapport qui précède.**

Ont signé Jean CHORRO, Adjoint au Maire

Président de séance et les membres du conseil présents :

**Le Conseiller Municipal délégué,
Michèle JONES**

**Compte-rendu de la délibération affiché le : 21/11/2012
(articles L 2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)**

ANNEXE

SUBVENTION A LA CAISSE DES ECOLES

EXERCICE 2012

DGA EDUCATION, CULTURE, POLITIQUE DE LA VILLE
DIRECTION COORDINATION DE L'EDUCATION
DIRECTION DES AFFAIRES SCOLAIRES

Imputation : 92213 657361 1372

O B J E T	2010	2011	2012
Activités E.A.C.	50 000,00 €	50 000,00 €	15 000,00 € 35 000,00 €
Dispositif Coup de Pouce Clé	6 600,00 €	4 000,00 €	5 000,00 €
TOTAL	56 600,00 €	54 000,00 €	55 000,00 €